

tion ; et de ce que les conférences se prolongent on ne peut pas non plus conclure qu'elles leur soient défavorables ; le sujet est digne de considération.

Au moment où notre délégation se prépare à revenir, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse se décide à députer auprès de celui de la métropole, deux représentants pour défendre les intérêts des colonies maritimes, et détruire les impressions défavorables qu'auraient pu faire naître sur leur compte nos hommes d'états.—Mieux vaut tard que jamais ; ceux-là seront toujours sûr d'avoir le dernier mot, quoiqu'il arrive.

A défaut d'évènements d'un intérêt plus général, un crime affreux est venu offrir un déplorable aliment à la publicité. Le double meurtre de Barreau, accompli à Laprairie le 28 mai dernier restera longtemps dans le souvenir de notre population. Un acte aussi hideux et un monstre aussi précoce se rencontrent rarement dans un pays comme le nôtre.

Les évènements militaires ont cessé d'occuper l'attention chez nos voisins, le bruit des armes va s'assoupissant dans le lointain. Refoulés jusque dans les déserts du Texas, les derniers soldats de la cause du Sud ont fini par se débander et leurs chefs Kirby Smith et Magruder ont selon toute probabilité gagné le Mexique. On annonce aussi comme certaine l'arrivée de Breckinridge à l'île de Cuba. La tâche du sabre qui était la nécessité du présent est donc terminée ; reste maintenant à accomplir celle de la pacification de l'Union sur les bases nouvelles que nécessite l'abolition de l'esclavage ; c'est là le grand travail de la pensée, la nécessité de l'avenir, l'œuvre permanente. Elle semble s'entourer d'invincibles obstacles aujourd'hui qu'il faut l'entreprendre.

Que faire de cette population de noirs, devenue tout-à-coup libre, exigeante, effrénée, à côté de ses anciens maîtres qu'elle voit vaincus, humiliés, ruinés à cause d'elle ? Comment retenir cette masse d'hommes abrutis, sans éducation sociale et politique à qui l'on a dit qu'on se battait pour la conquête de tous leurs droits de citoyen, si on ne leur laisse pas l'exercice de ces droits ? D'un autre côté, si on leur accorde ce grand bienfait, comment en useront-ils ; eux qui forment le grande majorité dans leurs Etats ? Voilà des problèmes effrayants qui demandent une solution immédiate ; et s'ils étaient les seuls à résoudre !.....

La proclamation d'amnistie du Président a produit une impression pénible, parcequ'elle a fait craindre des actes arbitraires possibles qu'elle ne produira peut-être pas. Il n'y a pas de doute que le gouvernement ait voulu se réserver par ce décret une latitude terrible qui lui permit d'user largement et à volonté de la rigueur ou de la clémence. Il tient à garder le droit de scruter la conduite passée de tous les partisans de l'insurrection et à faire accomplir aux chefs des actes publics de soumission. Il faut espérer qu'il n'abusera pas d'un pouvoir semblable : la mise en accusation du Gen. Lee et des autres héroïques défenseurs de la confédération du sud, après les conditions stipulées dans leur acte